



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2009

1. Rapport de Gestion	Page 2
2. Comptes Annuels Sociaux	Page 13
3. Comptes Consolidés	Page 35
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes Annuels	Page 66
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes Consolidés	Page 68
6. Déclaration des personnes physiques responsables du Rapport	Page 70

RAPPORT de GESTION AU 31 MARS 2009

I – Présentation de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009

Activité de la Société durant l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé la Société a enregistré un taux de croissance du chiffre d'affaires plus mesuré qu'au cours des exercices précédents, à 3,1 %, reflétant d'une part la baisse d'activité mondiale touchant notre activité high-tech, et d'autre part l'évolution stratégique prise par votre Société, le développement de la Galerie, modèle dans lequel seules les commissions perçues de nos partenaires sont comptabilisées en chiffre d'affaires.

La croissance du chiffre d'affaires high-tech a été relativement homogène selon les différentes familles de produits qui composent l'offre de la Société, le fléchissement des appareils photos numériques et des GPS étant compensé par le développement de l'offre téléphonie et la télévision.

La répartition du chiffre d'affaires high-tech par familles au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008 est la suivante :

	31/03/2008	31/03/2009
Informatique & Téléphonie	52%	54%
Photo et vidéo numérique	17%	14%
Hi Fi, lecteurs DVD, TV	17%	18%
Autres	14%	14%

Le montant du chiffre d'affaires high-tech s'élève à 320.974 milliers d'euros contre 312.288 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, en progression mesurée de 2.8%.

Le montant des commissions perçues de nos partenaires de la galerie s'élève à 1.305 milliers d'euros contre 243 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, une multiplication par 5,4.

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) progressent de 0,2%. Ce taux est inférieur à la progression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une amélioration du taux de marge brute à 16,2% sur l'ensemble de l'année 2008 / 2009 à comparer avec un taux de marge brute de 14,0% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 et ce malgré un environnement toujours aussi concurrentiel et la dégradation de la situation économique.

Ce redressement de la marge est le fruit de l'augmentation sensible des ventes de services associés, de la progression du chiffre d'affaires publicitaire et du développement de la Galerie. En sus des mesures de renforcement continues des équipes Galerie et informatique, le lancement des packs « 1 euro » a nécessité l'embauche d'une équipe opérationnelle, l'effectif moyen total de la Société passant de 246 à 311 personnes.

Faits significatifs de l'exercice

Augmentation de capital

Tout au long de la période, des exercices de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise) ayant donné lieu à la création d'actions ont été enregistrées, comme constaté par le Conseil d'administration qui a entériné des augmentations de capital par création de 95.725 actions, portant le nombre total d'actions à 11.089.748 actions de 0,25 euros de nominal.

L'exercice des BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise) pendant l'exercice a généré une augmentation totale de capital de 23.931,25 euros accompagnée d'une prime d'émission de 270.068,94 euros, portant le capital social à 2.772.437 euros et la prime d'émission à 21.311.638,49 euros.

Acquisition du fonds de commerce TopAchat / Clust

Rue du Commerce a acquis le 6 février 2009 avec effet au 3 mars 2009 un fonds de commerce incorporant les 2 sites de vente sur Internet www.topachat.com et www.clust.com, sites qui proposent une vaste gamme de produits relatifs notamment au domaine de l'informatique ; des nouvelles technologies de l'information, de la communication (activité reprise), du petit et moyen électroménager et du bricolage à destination des particuliers.

Ce fonds comprend essentiellement la clientèle et l'achalandage du fonds, les biens corporels servant à son exploitation et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle. Les éléments incorporels ont été acquis pour 70.000 euros et les éléments corporels pour 30.000 euros.

Des stocks de marchandises ont aussi été repris à un coût égal à leur juste valeur pour 1.445.000 euros (hors taxe).

Présentation des comptes annuels de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France (PCG), dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

Ces comptes annuels ne comportent aucune modification de présentation ni d'évaluation, par rapport aux exercices précédents.

Pour situer l'activité de la Société au cours de cet exercice, nous vous précisons que les produits d'exploitation réalisés durant l'exercice ont été les suivants :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Chiffres d'affaires	312 531 413	322 279 335	3,1%
Subventions d'exploitation	13 444	56 926	323,4%
Reprises sur amort., dépréciations et provisions	222 673	366 204	64,5%
Autres Produits	108 492	34 649	-68,1%
Total des produits d'exploitation	312 876 022	322 737 114	3,2%

Pour leur part, les charges d'exploitation ont été les suivantes :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Achats de marchandises	265 216 386	270 016 749	1,8%
Variation de stocks (marchandises)	2 355 530	-1 880 969	-179,9%
Achat de matières premières	3 990	3 720	-6,8%
Autres achats et charges externes	27 642 546	34 797 602	25,9%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 160 840	1 237 032	6,6%
Salaires et traitements	7 663 424	9 802 776	27,9%
Charges sociales	3 423 597	4 325 646	26,3%
Dot. aux amort. sur immobilisations	610 649	741 904	21,5%
Dot. aux prov. sur actif circulant	681 983	721 982	5,9%
Dot. aux prov. pour risques	0	0	na
Autres charges	240 389	145 868	-39,3%
Total des charges d'exploitation	308 999 334	319 912 310	3,5%

Soit le résultat d'exploitation suivant :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Résultat d'exploitation	3 876 688	2 824 804	-27,1%

Pour sa part, le résultat financier présente les caractéristiques suivantes :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Produits des autres valeurs mob.	14 629	6 041	-58,7%
Autres intérêts et produits assimilés	729 485	932 534	27,8%
Différences positives de change	8 645	2 182	-74,8%
Reprise sur prov. Et transferts de charges	118 249	179 278	51,6%
Total des produits financiers	871 008	1 120 035	28,6%
Dot. aux amortissements et prov.	2 805	156	-94,4%
Intérêts et charges assimilés	8 455	55 758	559,5%
Différences négatives de change	53 040	213 230	302,0%
Charge nette sur cession de VMP	167 946	0	-100,0%
Total des charges financières	232 246	269 144	15,9%
Résultat Financier	638 762	850 891	33,2%

Enfin le résultat exceptionnel se détermine comme suit :

	Exercice Précédent	Exercice Ecoulé	%
Produits sur opérations de gestion	44 870	90 369	101,4%
Produits sur opérations en capital	28 168	0	ns
Reprise sur provisions	2 487 789	0	ns
Total des produits exceptionnels	2 560 827	90 369	-96,5%
Charges sur opérations de gestion	2 801 654	568	ns
Produit sur opérations en capital	27 512	0	ns
Dotations aux amortissements	0	0	ns
Total des charges exceptionnelles	2 829 166	568	-100,0%
Résultat exceptionnel	-268 339	89 801	-133,5%

Pour rappel, le résultat exceptionnel de l'exercice précédent correspondait essentiellement au paiement en août 2007 de la rectification de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros et à la reprise concomitante de la provision constituée lors de l'exercice clos le 31 mars 2006.

Le résultat net comptable évolue donc dans les conditions suivantes :

Résultat avant impôt et participation	4 247 110	3 765 496	-11,3%
Participation des salariés	0	438 017	ns
Impôt sur les sociétés	0	1 174 004	ns
Résultat net comptable	4 247 110	2 153 475	-49,3%

Il sera proposé à l'assemblée générale l'affectation suivante du résultat :

- Affectation à la réserve légale d'un montant de 2.393,12 euros
- Affectation du solde du bénéfice, soit 2.151.081,69 euros, au report à nouveau qui passera ainsi de 5.734.271,43 euros à 7.885.353,12 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que la Société n'a pas versé de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Est joint en annexe du présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de votre Société au cours des cinq derniers exercices.

Evolution du capital social

Au 31 mars 2009, le capital de Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur l'exercice se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
Au 31 mars 2008	10 994 023	0,25	2 748 505,75
Augmentation de capital (conversion de BSPCE)	95 725	0,25	23 931,25

Au 31 mars 2009	11 089 748	0,25	2 772 437,00
------------------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) en euros

Information annuelle sur l'actionariat

Au 31 mars 2009, le capital social s'élève à 2.772.437 euros divisé en 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société aux 31 mars 2008 et 31 mars 2009 :

	Au 31 mars 2009			Au 31 mars 2008		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
1 - Membres du Conseil d'Administration						
Patrick JACQUEMIN	979 107	8,8%	12,0%	936 677	8,5%	11,9%
Gauthier PICQUART	949 650	8,6%	11,7%	907 220	8,3%	11,5%
Florence FESNEAU *	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
APAX PARTNERS SA	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
GALILEO PARTNERS	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
2 - Actionnaires Institutionnels						
Groupe Alpha	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Groupe Apax	1 307 642	11,8%	16,4%	1 307 642	11,9%	15,8%
Groupe Galileo	712 889	6,4%	9,0%	712 889	6,5%	9,0%
Groupe ESD/PESD	800 000	7,2%	10,1%	800 000	7,3%	10,1%
Nobel Compagnie financière	851 252	7,7%	5,3%	661 600	6,0%	4,2%
Financière de l'Echiquier	555 550	5,0%	3,5%	0	0,0%	0,0%
3 - Autres Nominatifs	174 332	1,6%	2,2%	265 497	2,4%	3,4%
4 - Flottant	4 759 320	42,9%	29,9%	5 402 492	49,1%	34,2%
Total	11 089 748	100,0%	100,0%	10 994 023	100,0%	100,0%

Conformément à l'article L. 233-13 du Code du commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code du commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des principaux actionnaires détenant plus :

- Du tiers du capital et de la moitié des droits des vote : aucun
- Plus de 10% du capital :
 - Groupe APAX (1 307 642 actions) soit 11,8 % du capital et 16,4% des droits de vote
- Plus de 5% du capital :

- M. Patrick JACQUEMIN, 979 107 actions, soit 8,8 % du capital et 12,0 % des droits de vote
- M. Gauthier PICQUART, 949 650 actions, soit 8,6 % du capital et 11,7% des droits de vote
- Nobel Compagnie Financière, 851 252 actions, soit 7,7% du capital et 5,3% des droits de vote
- Groupe ESD/PESD, 800 000 actions, soit 7,2 % du capital et 10,1 % des droits de vote
- Groupe GALILEO, 712 889 actions, soit 6,4 % du capital et 9,0 % des droits de vote.

Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres :

Patrick JACQUEMIN, Directeur Général Délégué, a acquis le 1^{er} août 2008 des actions Rue du Commerce pour un montant de 254 580 €, au prix unitaire de 6 €.

Gauthier PICQUART, Président Directeur Général, a acquis le 1^{er} août 2008 des actions Rue du Commerce pour un montant de 254 580 €, au prix unitaire de 6 €.

Information sur l'actionnariat salarié

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises destinés aux salariés, encore en vigueur au cours de l'exercice.

	Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises destinés aux salariés	
	6 ^e tour	7 ^e tour
Date de l'assemblée	29/09/2003	30/09/2004
Date du Conseil	06/01/2004	28/01/2005
Nombre total de bons autorisés	326 200	276 400
Nombre total de bons restants au 31/03/08	107 305	122 185
Nombre de bons exercés pendant la période	95 725	0
Nombre de bons supprimés pendant la période	11 580	13 550
Nombre total de bons restants au 31/03/09	0	108 635
Nombre total de bons exerçables au 31/03/09	0	108 655

Par ailleurs, le tableau ci-dessous présente l'évolution des plans d'options de souscription et/ou d'achat d'actions encore en vigueur au cours de l'exercice.

	Options de souscription d'actions		
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date de l'assemblée	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007
Date du Conseil	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000
Nb total d'options restantes au 31/03/08	75 000	217 500	106 000
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2 000	5 000	5 300
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700

Actions détenues en propre

Le 30 septembre 2005, Rue Du Commerce a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des marchés financiers du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Au titre de ce contrat, la Société était propriétaire, à la date du 31 mars 2009, de 14.843 actions détenues en propre, représentant 0,13% du capital de Rue du Commerce, valorisées 42 milliers d'euros, qui ont donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation de 1 millier d'euros.

Au cours de l'exercice et au titre de ce contrat, 129.399 actions ont été achetées à un cours moyen de 4,13 euros, 127.237 actions cédées au cours moyen de 4,48 euros.

Les acquisitions d'actions propres ont été effectuées uniquement dans le cadre du contrat de liquidité et ne répondent donc qu'à la logique d'animation du marché.

Perspectives d'avenir

Sur l'exercice 2009/2010, nous continuerons, dans un contexte économique fortement dégradé à privilégier une croissance maîtrisée et rentable de l'activité historique de votre Société. L'intégration réussie du site Topachat est l'un des éléments clés de cet objectif.

Nous continuerons par ailleurs de développer fortement l'activité de notre Galerie.

Evènements postérieurs à la clôture

Rachat d'actifs : RueDuCommerce a annoncé le 02 juillet 2009 avoir signé auprès de France Telecom e-commerce, filiale du Groupe France Telecom, un contrat en date du 30 juin 2009 portant sur l'acquisition d'actifs du site Alapage.com (adresse internet – URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage). L'intégration de cette acquisition sera effective au plus tard d'ici au 1^{er} septembre 2009.

A l'exception des faits mentionnés ci-dessus, il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise .et sur les états financiers clos au 31 mars 2009.

Charges non déductibles fiscalement

Il est précisé que la Société n'a engagé aucune dépense somptuaire telle que visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Le montant des pénalités et amendes non déductibles, comptabilisés sur l'exercice, s'élève à 569 euros.

Informations sur les risques

Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du mois d'octobre 2009 pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : pour l'exercice 2008 / 2009 a ainsi été obtenu un crédit de campagne additionnel à hauteur de 10 millions d'euros auprès de LCL.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité. Pour les mêmes raisons, la Société n'est pas exposée à un quelconque risque de taux d'intérêt.

Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la Société est placée en produits monétaires sans risques.

Risque de change

La Société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2009.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Risque de crédit

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Activité de la filiale de la Société durant l'exercice écoulé

Au 31 mars 2009, Rue du Commerce a pour seule filiale, détenue à 100%, la société Maxidome, SAS au capital social de 37.000 euros. Cette société n'a eu aucune activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

La Société a pour objectif constant d'adapter ses moyens financiers et humains à l'évolution de l'activité prévisible à moyen terme. Cela se traduira notamment par le renforcement, sur l'exercice 2009/2010 des équipes Régie publicitaire et informatiques.

La Société ne prévoit pas d'avoir recours à de l'endettement moyen ou long terme pour faire face à l'évolution des affaires, compte tenu de la structure du bilan et du besoin en fonds de roulement qui en découle et des investissements limités.

La Société prévoit toutefois de demander à ses partenaires financiers le renouvellement des autorisations de découvert accordées, pour couvrir notamment les besoins de financement liés à l'augmentation temporaire du volume des stocks en fin d'année.

Activités en matière de recherche et développement

Les équipes informatiques de la Société travaillent quotidiennement au développement et à l'amélioration des outils informatiques afin d'optimiser le fonctionnement du site et le traitement de l'information. La Société n'a pas d'autre activité en matière de recherche et développement.

Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code du commerce

Vos commissaires aux comptes, dans leur rapport spécial, ont établi en application de l'article L. 225-40 et suivants du Code du commerce, l'état des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants dudit Code. Il est précisé qu'en application de la loi du 15 mai 2001, modifiant l'article L. 225-39 du Code du commerce, votre Président a confirmé au Conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de la Société qu'aucune convention n'a été conclue ou n'a poursuivi ses effets avec les personnes définies à l'article L. 225-38 du Code du commerce au cours de l'exercice 2008/2009.

Actionnariat salarié

État de la participation des salariés au capital social au titre des formes d'actionnariat collectif définies à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

La Société comptant moins de 3% de salariés actionnaires, une proposition à l'assemblée générale a été formulée en ce sens conformément aux articles L. 3332-18 et suivants du nouveau Code du Travail (anciennement L. 443-5 du Code du Travail) et du L. 225-102 du Code de commerce. (Voir seizième résolution).

Rémunérations des mandataires sociaux en 2008 / 2009

Le montant global des rémunérations allouées aux organes de direction du groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du groupe s'élève, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, à 323 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/08	31/03/09
Gauthier PICQUART – Président Directeur Général		
Rémunération Fixe	152 004	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 914	9 512
TOTAL	161 918	213 512
Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué *		
Rémunération Fixe	152 004	136 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 340	8 646
TOTAL	161 344	144 646

Monsieur Gauthier Picquart et Monsieur Patrick Jacquemin ne bénéficient d'aucune rémunération variable.

* Monsieur Patrick Jacquemin a quitté ses fonctions de Directeur Général Délégué le 30 novembre 2008.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

Les membres des organes de direction ne bénéficient de même d'aucun engagement pris par la Société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou au changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

Impact social et environnemental

L'effectif moyen salarié se présente ainsi :

	31/03/08	31/03/09
Hommes	134	160
Femmes	112	151
TOTAL	246	311
Contrats à durée indéterminée	208	248
Contrats à durée déterminée	38	63
TOTAL	246	311
Cadres	77	110
Employés	169	201
TOTAL	246	311

La durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures dans toute l'entreprise.

La masse salariale a évolué de la façon suivante :

	31-mars-08	31-mars-09
Charges salariales	7 663	9 803
Charges sociales	3 424	4 326
Total Frais de personnel	11 087	14 129

Un plan de formation est mis en place, et comprend des formations aux langues étrangères, au management, ou à des domaines spécifiques liés à l'activité de la Société.

Une provision pour participation des salariés a été comptabilisée pour 438.017 euros. Il n'est pas prévu de plan d'intéressement.

La société vient par ailleurs d'obtenir sa certification ISO 14001.

Droit Individuel de formation

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L. 933-1 à L. 933-6 du Code du Travail ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 13.901 heures au 31 mars 2009.

Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En vertu de l'autorisation conférée au Conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 25 septembre 2008, le Conseil d'administration peut procéder à des achats d'actions de la société dans la limite de 5 ou 10% du capital social de la société.

Comptes sociaux



31 mars 2009

1. BILAN

BILAN ACTIF en euros	31-mars-09			31-mars-08
	Brut	Amortissements	Net	Net
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 355 855	1 335 219	20 636	14 536
Fonds commercial	154 169		154 169	91 469
Autres immobilisations incorporelles	1 305 243	1 174 622	130 621	180 602
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations Incorporelles	2 815 267	2 509 841	305 426	286 607
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	37 899	3 246	34 653	633
Autres immobilisations corporelles	2 948 129	2 129 984	818 145	668 070
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total Immobilisations corporelles	2 986 028	2 133 230	852 798	668 703
Participations	37 000		37 000	37 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				128 142
Prêts				
Autres immobilisations financières	316 048	779	315 269	205 856
Total Immobilisations financières	353 048	779	352 269	370 998
ACTIF IMMOBILISE	6 154 343	4 643 850	1 510 493	1 326 308
Stock de matières premières				
Stock d'en-cours de product. de biens				
Stock d'en-cours de product. de services				
Stock de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	21 300 069	709 012	20 591 057	18 403 576
Total Stocks et en-cours	21 300 069	709 012	20 591 057	18 403 576
Avances, acomptes versés sur commandes	136 605		136 605	16 101
Créances clients et comptes rattachés	18 736 698	1 967 651	16 769 047	14 418 523
Autres créances	4 900 593		4 900 593	3 809 789
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total Créances	23 773 896	1 967 651	21 806 245	18 244 413
Valeurs mobilières de placement	17 045 159		17 045 159	26 413
Disponibilités	3 553 315		3 553 315	19 581 561
Charges constatées d'avance	386 264		386 264	564 123
Total Disponibilités et divers	20 984 738		20 984 738	20 172 097
ACTIF CIRCULANT	66 058 703	2 676 663	63 382 040	56 820 086
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actifs				
TOTAL GENERAL	72 213 046	7 320 513	64 892 533	58 146 394

BILAN PASSIF	31-mars-09	31-mars-08
en euros	Net	Net
Capital social ou individuel	2 772 437	2 748 506
Prime d'émission	21 314 411	21 044 342
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	274 851	201 084
Réserves Statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 734 271	1 560 928
Résultat de l'exercice	<u>2 153 475</u>	<u>4 247 110</u>
SITUATION NETTE	32 249 445	29 801 970
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	32 249 445	29 801 970
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 425	5 683
Emprunts et dettes financières divers		
DETTES FINANCIERES	7 425	5 683
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 974 548	21 993 323
Dettes fiscales et sociales	7 387 148	4 873 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 701	1 701
Autres dettes	<u>2 556 933</u>	<u>1 400 245</u>
DETTES DIVERSES	31 920 330	28 268 606
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	715 333	70 135
DETTES	32 643 088	28 344 424
Ecart de conversion actif		
TOTAL GENERAL	64 892 533	58 146 394

2. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (1ère partie)	31-mars-09			31-mars-08
	France	Export	Total	Total
en euros				
Ventes de marchandises	297 447 785	7 545 716	304 993 501	300 202 801
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 335 076	950 758	17 285 834	12 328 613
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	313 782 861	8 496 474	322 279 335	312 531 414

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			56 926	13 444
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			366 204	222 673
Autres produits			34 649	108 492
PRODUITS D'EXPLOITATION			322 737 114	312 876 023

Achats de marchandises	270 016 749	265 216 387
Variation de stock de marchandises	-1 880 969	2 355 530
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 720	3 990
Variation de stock (matières premières)		
Autres achats et charges externes	34 797 602	27 642 546
CHARGES EXTERNES	302 937 102	295 218 453
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 237 032	1 160 840
Salaires et traitements	9 802 776	7 663 424
Charges sociales	4 325 646	3 423 597
CHARGES DE PERSONNEL	14 128 422	11 087 021
Dotations aux amortissements sur immobilisations	741 904	610 649
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	721 982	681 983
Dotations aux provisions pour risques et charges		
DOTATIONS D'EXPLOITATION	1 463 886	1 292 632
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	145 868	240 389
CHARGES D'EXPLOITATION	319 912 310	308 999 335

RESULTAT D'EXPLOITATION	2 824 804	3 876 688
--------------------------------	------------------	------------------

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)	31-mars-09	31-mars-08
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 824 804	3 876 688
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participation		5 255
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 041	9 374
Autres intérêts et produits assimilés	932 534	729 485
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 182	8 645
Différences positive de change	179 278	118 249
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	1 120 035	871 008
Dotations financières aux amortissements et provisions	156	2 805
Intérêts et charges assimilées	55 758	8 455
Différences négatives de change	213 230	53 040
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		167 946
CHARGES FINANCIERES	269 144	232 246
RESULTAT FINANCIER	850 891	638 762
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 675 695	4 515 450
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	90 369	44 870
Produits exceptionnels sur opérations en capital		28 168
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 487 789
PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 369	2 560 827
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	568	2 801 655
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		27 512
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	568	2 829 167
RESULTAT EXCEPTIONNEL	89 801	-268 340
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	438 017	
Impôts sur les bénéfices	1 174 004	
TOTAL DES PRODUITS	323 947 518	316 307 859
TOTAL DES CHARGES	321 794 043	312 060 749
BENEFICE ou (PERTE)	2 153 475	4 247 110

3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX - EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 4 juin 2009, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de Rue de Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2009 dont le total est de 64.892.533 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 2.153.475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2009.

2. Évènements significatifs de la période

Augmentation de capital

Tout au long de la période, des conversions de BSPCE en actions ont été enregistrées, ainsi que cela a été constaté par le conseil d'administration qui a entériné des augmentations de capital par création de 95.725 actions, portant le nombre total d'actions à 11.089.748 actions de 0,25 € de nominal. L'exercice des options pendant l'exercice a généré une augmentation totale de capital de 23.931,25 euros accompagnée d'une prime d'émission de 270.028,94 euros, portant le capital social à 2.772.437 euros et la prime d'émission à 21.311.638,49 euros.

Acquisition du fonds de commerce TopAchat / Clust

Rue du Commerce a acquis le 06 février 2009 avec effet au 03 mars 2009 un fonds de commerce incorporant les 2 sites de vente sur Internet www.topachat.com et www.clust.com, sites qui proposent une vaste gamme de produits relatifs notamment au domaine de l'informatique ; des nouvelles technologies de l'information, de la communication (activité reprise), du petit et moyen électroménager et du bricolage à destination des particuliers.

Ce fonds comprend essentiellement des éléments incorporels pour 70 K€ et des éléments corporels pour 30 K€.

3. Règles et Méthodes comptables

Les comptes sociaux sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Conformité aux normes comptables

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France (PCG) dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec les sociétés du groupe Rue du Commerce consolidées.

Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, un test de dépréciation (perte de valeur) est effectué en cas d'indice de perte de valeur des actifs.

Pour chaque actif concerné, la valeur nette comptable au bilan des actifs est comparée à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur d'usage est calculée à partir des estimations des avantages économiques futurs attendus. Dans la généralité des cas, elle est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF). Elle est estimée soit directement, soit indirectement au travers de l'estimation de la valeur d'usage de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle les actifs concernés appartiennent.

La valeur vénale correspond au prix auquel la société pourrait prétendre au titre de la cession de l'actif testé, diminué des coûts de vente. Ce prix net des coûts de vente est généralement estimé en appliquant un multiple de valorisation actualisé au résultat opérationnel moyen estimé sur 3 ans généré par l'actif testé.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur nette comptable au bilan est supérieure à la valeur actuelle.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou leur prix de revient. Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour)
- Des noms de domaine
- Des logiciels
- Des fonds commerciaux (rachat du fonds de commerce de CD AND CO pour 91 k€ en septembre 2001 et rachat des fonds commerciaux TopAchat et Clust pour 63 k€ en mars 2009, tous ces fonds étant toujours exploités actuellement)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

	Durées d'amortissement
Noms de domaine internet	Non amorti
Fonds commercial	Non amorti
Logiciels	1 an

Fonds commercial CD & CO :

Le fonds de commerce acquis comprenait notamment l'activité de vente aux administrations et aux écoles, activité en forte croissance, qui a généré sur l'exercice clos le 31 mars 2008 un chiffre d'affaires de 23,9 millions d'euros. Aucun indice de perte de valeur n'étant identifié, la société considère donc qu'il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation de ce fonds de commerce au 31 mars 2008.

Fonds commercial TopAchat / Clust :

Le fonds de commerce acquis comprend notamment l'activité de vente sur Internet, via 2 sites exploités sous les enseignes Topachat.com et Clust.com, d'une vaste gamme de produits relatifs notamment au domaine de l'informatique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication à destination des particuliers. Cette activité a généré du 6 au 31 mars 2009 un chiffre d'affaires de 1,6 millions d'euros. Aucun indice de perte de valeur n'étant identifié, la société considère donc qu'il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation de ce fonds de commerce au 31 mars 2009.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durées d'amortissement
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent essentiellement les actions de la société détenues en propre, les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts qui sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.

Les actions Rue du Commerce détenues en propre, en raison du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc (voir plus loin la description de ce contrat) sont classées en immobilisations financières et représentent 42 milliers d'euros de valeur brute et une dépréciation de 1 millier d'euros.

Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsque la valeur nette comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur de réalisation. La valeur de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes.

Les articles assemblés sont valorisés à la somme des coûts d'achat de leurs composants.

Clients et créances rattachées

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Une dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire des créances étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses.

Autres créances

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur nette comptable des créances devient inférieure à la valeur recouvrable, qui elle est appréciée à chaque clôture.

Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable. Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des Sicav de trésorerie régulières.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges commerciaux ou prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Au 31 mars 2009, les avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés de Rue du Commerce correspondent exclusivement aux indemnités de départ à la retraite. Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés de la société présent en

fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite ou mise à la retraite, âge de départ) ont été modifiées pour tenir compte des nouvelles obligations en terme de modalités de départ introduites par la loi de finance de la Sécurité Sociale du 21 décembre 2006 : cette loi met un terme à la possibilité pour les entreprises d'imposer un départ à la retraite pour les salariés entre 60 et 65 ans, dont le maintien avait été prévu par la loi portant réforme des retraites du 21 août 2003 (n° 2003-775, dite « Loi Fillon »). En conséquence, au-delà de la période de transition prévue par la loi, les entreprises devront systématiquement verser au départ des salariés l'indemnité de départ à la retraite (IDR), soumise à charges sociales et à l'impôt sur les revenus pour le salarié, en lieu et place de l'indemnité conventionnelle de mise à la retraite (IMR), non soumise à charges sociales et à l'impôt. L'application de cette loi ne génère pas d'impact significatif sur l'engagement de la société.

L'engagement pour retraite n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux mais indiqué en engagement hors bilan.

4. Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières, conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières, et les montants présentés au titre des produits et charges de la période.

Les principales estimations utilisées par la Direction concernent :

- les provisions pour risque et charges (cf. 14)
- les dépréciations des créances clients (cf. 9)
- La dépréciation des stocks (cf. 8)

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Ces estimations et appréciations sont susceptibles d'être modifiées au cours des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements.

5. Produits et charges

Chiffre d'affaires

La société comptabilise son chiffre d'affaires selon les modalités suivantes :

Ventes de produits high-tech : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre

d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires : Le chiffre d'affaire de la régie est reconnu à terminaison de la prestation.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

Autres produits

	31-mars-08	31-mars-09
Subventions publiques	13	57
Autres produits	109	35
Total Autres produits	122	92

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

Frais de personnel

	31-mars-08	31-mars-09
Charges salariales	7 663	9 803
Charges sociales	3 424	4 326
Total Frais de personnel	11 087	14 129

Produits et charges financiers

Les produits financiers sont principalement constitués par les profits réalisés par le placement de la trésorerie excédentaire en Sicav de trésorerie régulières, par les escomptes pour paiement anticipé réalisés auprès de nos fournisseurs, par les profits de change réalisés sur nos dettes fournisseurs et par les gains réalisés sur les cessions de nos actions détenus en propres.

Les charges financières sont principalement constituées par les intérêts débiteurs versés à nos banques, les pertes de changes réalisées sur nos dettes fournisseurs, les pertes réalisées sur les Sicav et les pertes réalisées sur les cessions de nos actions détenues en propres.

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels sont principalement constitués par des indemnités perçues suite à la résolution favorable pour la société de litiges commerciaux.

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de pénalités et amendes versées au Trésor Public ou organismes sociaux.

6. Impôts sur le résultat

Suite à l'apurement total des reports déficitaires, une charge d'impôt de 1.174.004 euros a été constatée pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

7. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes (en milliers d'euros)

	Fonds de Commerce	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Autres Immos Financières
Au 31 mars 2008	91	15	2 443	2 549	743	1 565	2 308	373
Acquisitions	63	6	197	266	84	594	678	0
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	20
Au 31 mars 2009	154	21	2 640	2 815	827	2 159	2 986	353

Amortissements (en milliers d'euros)

	Fonds de Commerce	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Autres Immos Financières
Au 31 mars 2008	0	0	2 262	2 262	510	1 129	1 639	3
Dotations	0	0	248	248	169	325	494	0
Reprises	0	0	0	0	0	0	0	2
Au 31 mars 2009	0	0	2 510	2 510	679	1 454	2 133	1

Valeurs nettes (en milliers d'euros)

	Fonds de Commerce	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Autres Immos Financières
Au 31 mars 2008	91	15	181	287	233	436	669	370
Au 31 mars 2009	154	21	130	305	148	705	853	352

8. Stocks

	31/03/08	31/03/09
Valeur Brute	19 419	21 300
Provisions	-1015	-709
Valeur Nette	18 404	20 591

9. Clients et autres créances

	Brut 31/03/09	Prov.	Net 31/03/09	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/08
Avances et Acomptes	137	0	137	137			16
Créances Clients et rattachées	18 737	-1 968	16 769	16 325	444	0	14 419
Autres créances et comptes de régularisation	5 287	0	5 287	5 287	0	0	4 374
Total créances de l'actif circulant	24 161	-1 968	22 193	21 749	444	0	18 809

10. Fournisseurs et autres dettes

	31/03/08 Net	31/03/09 Net
Fournisseurs	19 907	18 702
Fournisseurs, factures non parvenues	2 086	3 273
Total Dettes fournisseurs	21 993	21 975
Personnel et Comptes rattachés	850	1 664
Sécurité Sociale et autres organismes	1 142	1 460
Etat – TVA	1 936	2 351
Etat – IS	0	1 174
Autres impôts et taxes	945	739
Autres dettes	1 402	2 557
Total Autres dettes	6 275	9 945

11. Capital émis et réserves**Capital social**

Au 31 mars 2009, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur l'exercice se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
Au 31 mars 2008	10 994 023	0,25	2 748 505,75
Augmentation de capital (conversion de BSPCE)	95 725	0,25	23 931,25
Au 31 mars 2009	11 089 748	0,25	2 772 437,00

(1) en euros

Contrat de liquidité

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

A la date du 31 mars 2009, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 14.843 actions détenues en propre, valorisées 42 milliers d'euros, qui ont donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation de 1 millier d'euros.

Établissement teneur de titres

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres de la société se présente comme suit :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2007	2 745	21 010	506	1 256	25 517
Affectation du résultat au 31/03/2007			1 256	-1 256	0
Augmentation de capital (BSPCE)	3	34			37
Résultat de l'exercice				4 247	4 247
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2008	2 748	21 044	1 762	4 247	29 801
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2008	2 748	21 044	1 762	4 247	29 801
Affectation du résultat au 31/03/2008			4 247	-4 247	0
Augmentation de capital (BSPCE)	24	270			294
Résultat de l'exercice				2 154	2 154
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2009	2 772	21 314	6 009	2 154	32 249

12. Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et Stock-options

Les tableaux présentés ci-après donnent le détail des plans relatifs à l'actionnariat salarié en vigueur.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises destinés aux salariés (7ème tour)	
Date de l'assemblée	30/09/2004
Date du Conseil	28/01/2005
Nombre total de bons autorisés	276 400
Nombre total de bons restants au 31/03/08	122 185
Nombre de bons exercés pendant la période	0
Nombre de bons supprimés pendant la période	13 550
Nombre total de bons restants au 31/03/09	108 635
Nombre total de bons exerçables au 31/03/09	108 635
Période d'exercice des bons	1 ^{ère} période : du 30/09/05 au 30/09/06 2 nd e période : du 30/09/06 au 30/09/07 3 ^{ème} période : du 30/09/07 au 30/09/08 4 ^{ème} période : du 30/09/08 au 30/09/09
Condition d'exercice des bons	1 ^{ère} période : 25% du nombre total de bons pouvant être souscrits 2 ^{ème} période : 50% du nombre total de bons pouvant être souscrits 3 ^{ème} période : 75% du nombre total de bons pouvant être souscrits 4 ^{ème} période : 100% du nombre total de bons pouvant être souscrits
Prix d'exercice des bons	11,25 €

	Options de souscription d'actions			
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	
Date de l'assemblée	28/09/2006	28/09/2006	27/07/2007	
Date du Conseil	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	
Nb total d'options restantes au 31/03/08	75 000	217 500	106 000	
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2 000	5 000	5 300	
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700	
Périodes d'exercice des options	-	-	-	-
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	
au	02/10/09	13/05/10	18/02/01	
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	
Condition d'exercice des options				
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites			
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	

13. Emprunts et dettes financières

La société n'a aucun emprunt au 31 mars 2009. Sont inscrits au bilan dans les dettes financières les découverts bancaires d'un montant non significatif.

14. État des Provisions et Dépréciations

	Provision pour risques	Provision pour charges	Dépréciation sur stock	Dépréciation sur compte client	Dépréciation sur autres créances
Au 31 mars 2008	0	0	1 015	1 305	0
Dotations	0	0	0	722	0
Reprises	0	0	-306	-59	0
Au 31 mars 2009	0	0	709	1 968	0

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en oeuvre le recouvrement de la rectification de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert au 1 avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce disposant d'un délai s'achevant au 31 décembre 2009, aucune action n'a été intentée pour le moment contre l'administration fiscale. Des discussions sont en cours avec cette dernière.

15. Avantages du personnel

Plan d'intéressement des salariés au capital

Il n'existe pas, à l'exception des plans de BSPCE et de stock-options détaillés plus haut et de la participation légale, de plan d'intéressement des salariés au capital.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement pour indemnités de fins de carrière est calculé sur la base d'hypothèses actuarielles.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 mars 2009 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 4,00%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

Retraite en 2009,	40,25	années de service,
Retraite en 2010,	40,50	années de service,
Retraite en 2011,	40,75	années de service,
Retraite après 2012,	41,00	années de service.

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 29 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de respectivement 3% et 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité de présence à l'âge de départ en retraite : l'application du taux défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

Tranches d'âge	Probabilité de présence
de 18 à 39 ans	20%
de 40 à 49 ans	50%
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de l'engagement pour indemnités de fin de carrière de 131 milliers d'euros au 31 mars 2009. Ce dernier n'est pas provisionné dans les comptes sociaux, et apparaît donc dans les engagements hors bilan.

Droit Individuel de formation

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 13.901 heures au 31 mars 2009.

16. Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction à raison de leurs fonctions au sein de la société s'élève, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, à 358 milliers d'euros.

<i>(en euros)</i>	31/03/08	31/03/09
Gauthier PICQUART – Président Directeur Général		
Rémunération Fixe	152 004	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 914	9 512
TOTAL	161 918	213 512
Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué		
Rémunération Fixe	152 004	136 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 340	8 646
TOTAL	161 344	144 646

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

Les membres des organes de direction ne bénéficient de même d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

17. Engagements et éventualités

Engagement en matière de pensions et retraites: 131 milliers d'euros

Crédit bail

La société a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Ces contrats ne comprennent pas de clauses de renouvellement ou de clauses d'options d'achat et d'indexation.

Au 31 mars 2009, les informations concernant ces contrats sont ventilées comme suite :

(en euros)

Nature	Contrat 1	Contrat 2	Contrat 3	Total
Valeur Origine	87 942	89 934	118 415	296 291
Amortissements				
cumul des exercices antérieurs	61 558	89 924	78 944	230 426
dotations de l'exercice	17 588	0	39 471	57 059
Total	79 146	89 924	118 415	287 485
Redevances payées				
cumul des exercices antérieurs	61 602	94 200	85 176	240 978
dotations de l'exercice	20 534	0	42 588	63 122
Total	82 136	94 200	127 764	304 100
Redevances restant à payer				
à un an au plus	10 264	0	0	10 264
entre 1 et 5 ans	0	0	0	0
Total	10 264	0	0	10 264
Montant en charge de l'exercice	2 946	0	3 117	6 063

Effets escomptés et non échus : néant

Avals et cautions reçus par le groupe : néant

Avals et cautions données par le groupe : néant

Engagements de paiement futurs	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
Engagement commerciaux	-	-	-
Obligations contractuelles			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	549	1 007	0
- Locaux à Aix (93)	61	0	0
- Locaux à Lyon (69)	16	29	0
- Locaux à Lyon (69)	26	0	0

Autres engagements reçus : Dans le cadre du rachat du fonds de commerce Topachat / Clust, Rue du Commerce a la possibilité de refacturer au cédant les frais de SAV encourus sur les ventes antérieures à la date de cession et jusqu'au 02 juillet 2009.

18. Effectif moyen salarié

	31/03/08	31/03/09
Hommes	134	160
Femmes	112	151
TOTAL	246	311
Contrats à durée indéterminée	208	248
Contrats à durée déterminée	38	63
TOTAL	246	311
Cadres	77	110
Employés	169	201
TOTAL	246	311

19. Informations relatives aux parties liées

Tableau des filiales et participation

Filiales et participations	Maxidome
forme juridique	sas
Capital Social	37 000
Réserves & Report à nouveau	0
Quote-part du capital détenu en %	100%
Valeur brute des titres détenus	37 000
Valeur nette des titres détenus	37 000
Prêts et avances consenties par la société	0
Cautions et avals donnés par la société	néant
Chiffre d'affaires H.T. 31.03.09	0
Résultat 31.03.09	(144)

Aucun dividende n'a été perçu de la filiale au cours des trois derniers exercices.

La société Maxidome n'a eu aucune activité commerciale.

20. Politique de gestion des risques financiers*Risque de taux d'intérêt et de liquidité*

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du mois d'octobre pour renouveler les facilités de

trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : Pour l'exercice 2009 / 2009 ont ainsi été obtenues des crédits de campagne additionnels à hauteur de 10 millions d'euros pour LCL.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité. Pour les mêmes raisons, la Société n'est pas exposée à un quelconque risque de taux d'intérêt.

Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

Risque de change

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2009.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Risque de crédit

La société n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition de la société aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

21. Evénements postérieurs à la date de clôture

Rachat d'actifs

RueDuCommerce a annoncé le 02 juillet 2009 avoir signé auprès de France Telecom e-commerce, filiale du Groupe France Telecom, un contrat en date du 30 juin 2009 portant sur l'acquisition d'actifs du site Alapage.com (adresse internet – URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage). L'intégration de cette acquisition sera effective au plus tard d'ici au 1^{er} septembre 2009.

A l'exception des faits mentionnés ci-dessus, il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise .et sur les états financiers clos au 31 mars 2009.

Comptes Consolidés IFRS



31 mars 2009

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	notes	12 mois 31/03/2008	12 mois 31/03/2009
Produits des activités ordinaires	4	309 087	319 727
dont Ventes de marchandises		295 871	305 001
dont Prestations de services		13 216	14 726
Autres produits de l'activité	5	122	92
Achats consommés		-266 070	-268 161
Marge Brute		43 139	51 658
Charges de personnel	5	-11 486	-14 988
Charges externes		-25 343	-31 937
Impôts et taxes		-1 157	-1 223
Dotations aux amortissements		-668	-817
Dépréciations et dotations nettes aux provisions		-468	-414
Autres produits de l'exploitation		73	90
Autres charges de l'exploitation		-582	-144
Résultat Opérationnel Courant		3 508	2 225
Autres produits opérationnels	6	0	381
Autres charges opérationnelles		0	0
Résultat Opérationnel		3 508	2 606
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		458	643
Coût de l'endettement financier brut		-27	-60
Coût de l'endettement financier net		431	583
Autres produits financiers		118	175
Autres produits charges financières		-53	-163
Résultat avant impôt		4 004	3 201
Charges d'impôt sur le résultat	7	-1 170	-1 081
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice		2 834	2 120
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat de l'exercice		2 834	2 120
Part Groupe		2 834	2 120
Intérêts Minoritaires			
	Notes	31/03/2008	31/03/2009
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	8	10 994 023	11 041 886
Résultat par action		0,26 €	0,19 €
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles		11 613 097	11 536 721
Résultat dilué par action		0,24 €	0,18 €

2. BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

ACTIF	notes	31/03/2008	31/03/2009
Écarts d'acquisition	9	91	91
Immobilisations Incorporelles	9	196	769
Immobilisations Corporelles	9	734	861
Immobilisations Financières	9	206	228
Actifs d'impôts différés	7	242	329
Autres actifs non courants		0	0
ACTIF NON COURANT		1 469	2 278
Stock et en cours	10	18 249	20 374
Créances clients et comptes rattachés (net)	11 & 15	14 385	16 744
Autres créances et comptes de régularisation	11 & 15	4 391	5 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	19 694	20 686
ACTIF COURANT		56 719	63 228
TOTAL ACTIF		58 188	65 506

PASSIF	notes	31/03/2008	31/03/2009
Capital	13	2 748	2 772
Réserves liées au capital	13	22 723	23 450
Réserves consolidées	13	1 397	4 185
Résultat de l'exercice	13	2 834	2 120
CAPITAUX PROPRES	13	29 702	32 527
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	14	8	0
Passif d'impôts différés	7	0	185
Provision pour risques et Charges	15 & 16	70	131
Autres passifs non courants		0	0
PASSIF NON COURANT		78	316
Emprunts portant intérêt (part à - d'un an)	17	67	25
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	17	21 997	21 978
Autres créditeurs et comptes de régularisation	17	6 344	10 660
PASSIF COURANT		28 408	32 663
TOTAL PASSIF		58 188	65 506

3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	notes	31/03/2008	31/03/2009
Résultat net consolidé des entreprises intégrées		2 834	2 120
Résultat des minoritaires		0	0
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires		2 834	2 120
+ / - amortissements et provisions		-1 350	1 233
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	13	399	422
+ / - (Plus)/moins values de cession		0	-46
+ / - autres charges et produits		0	-387
Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt		1 883	3 342
+ / - coûts de l'endettement financier net		-431	-583
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.)/réduction	7	1 170	1 087
Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt		2 622	3 846
+ / - impôt versé / encaissé		0	0
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 683	-2 749
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-61	1 097
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-794	-945
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Variation des prêts et avances		-15	-22
+ / - incidence des variations de périmètre		0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-809	-967
+ / - Augmentation de capital en numéraire	13	37	294
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre		13	35
Redevances de crédit-bail		-57	-50
+ / - Ecart de conversion		0	0
+ / - variation des comptes courants		0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts		0	0
Produits financiers nets		431	583
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		424	862
Variation de trésorerie		-446	992
Trésorerie d'ouverture		20 140	19 694
Trésorerie de Clôture		19 694	20 686
Variation de trésorerie		-446	992

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes & Réserves	Résultat Part groupe	Total
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2007	2 745	23 327	347	26 419
Affectation du résultat au 31/03/2007		347	-347	0
Augmentation de capital (BSPCE)	3	34		37
Impact IFRS sur les réserves (BSPCE)		75		75
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		324		324
Annulation actions propres		13		13
Résultat consolidé			2 834	2 834
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2008	2 748	24 120	2 834	29 702
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2008	2 748	24 120	2 834	29 702
Affectation du résultat au 31/03/2008		2 834	-2 834	0
Augmentation de capital (BSPCE)	24	270		294
Impact IFRS sur les réserves (BSPCE)		28		28
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		396		396
Annulation actions propres		-13		-13
Résultat consolidé			2 120	2 120
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2009	2 772	27 635	2 120	32 527

5. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 4 juin 2009, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Rue du Commerce pour l'exercice de 12 mois clos le 31 mars 2009. Rue du Commerce est une société anonyme cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Rue du Commerce s'est spécialisée lors de sa création en 1999 dans la distribution exclusivement en ligne de produits high tech à destination des particuliers (BtoC), puis des administrations et entreprises (BtoB). Depuis juillet 2007, Rue du Commerce étend ses activités en fédérant des sites marchands renforçant son offre de produits dans l'électroménager, la mode, la beauté, la maison, le sport et bricolage, les jeux et jouets et les voyages.

2. Évènements significatifs de l'exercice

Augmentation de capital

Tout au long de l'exercice, des conversions de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise) en actions ont été enregistrées, comme constaté par le conseil d'administration qui a entériné des augmentations de capital par création de 95.725 actions, portant le nombre total d'actions à 11.089.748 actions de 0,25 € de nominal. L'exercice des options a généré une augmentation totale de capital de 23.931,25 euros accompagnée d'une prime d'émission de 270.068,94 euros, portant le capital social à 2.772.437 euros et la prime d'émission à 21.311.638,49 euros.

Acquisition du fonds de commerce TopAchat / Clust

Rue du Commerce a acquis le 06 février 2009 avec effet au 03 mars 2009 un fonds de commerce incorporant les 2 sites de vente sur Internet www.topachat.com et www.clust.com, sites qui proposent une vaste gamme de produits relatifs notamment au domaine de l'informatique, des nouvelles technologies de l'information, de la communication (activité reprise), du petit et moyen électroménager et du bricolage à destination des particuliers.

Ce fonds comprend essentiellement des éléments incorporels pour 70 K€ et des éléments corporels pour 30 K€.

Des stocks de marchandises ont aussi été repris à un coût égal à leur juste valeur pour 1.445 K€.

Dans le cadre de l'identification et de l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels, la marque Top Achat a été valorisée et inscrite au bilan pour un montant de 641 K€. Sur la base des performances passées et de la situation du site lors des derniers mois précédant la reprise, cette marque a été valorisée par la méthode des redevances en prenant comme hypothèse une durée de vie de 3 ans, un taux de redevance de 1% et un taux d'actualisation de 11%.

Cette acquisition se traduit par un goodwill négatif de 381 K€, comptabilisé en autres produits opérationnels. Cette affectation du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables est considérée comme définitive au 31 mars 2009.

3. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2009 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Les comptes consolidés de l'exercice sont présentés en milliers d'euros et sont établis suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités d'estimation que celles utilisées pour les comptes consolidés au 31 mars 2008, sous réserve des éléments présentés ci-après.

Un texte a été adopté par l'Union européenne pour application en 2008 :

- l'amendement IAS39 – IFRS 7 " Reclassement des actifs financiers " adopté par l'Union européenne le 16 octobre 2008 pour application possible dès le 1er juillet 2008, ne s'applique pas à Rue du Commerce.

S'agissant des normes adoptées par l'Union européenne en entre 2007 le 31 mars 2009 et dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice clos au 31 mars 2009, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation (impact potentiel est en cours d'évaluation) :

- l'interprétation IFRIC 11, intitulée " IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe " ;
- la norme IAS 1 "Présentation des états financiers", version révisée ;
- l'amendement à la norme IAS 23 "Coûts d'emprunts" ;
- l'amendement à la norme IFRS 2 "Conditions d'acquisition des droits et annulations" ;
- l'amendement aux normes IAS 32 et IAS 1 " Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation "
- l'amendement aux normes IFRS 1 et IAS 27 "Coûts d'un investissement dans une filiale, dans une entreprise contrôlée conjointement ou dans une entreprise associée"
- l'interprétation IFRIC 13 " Programme de fidélité des clients " ;
- l'interprétation IFRIC 14 " IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ".
- IFRIC 12 " Accords de concession de services " ;

En outre, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants qui doivent faire l'objet d'une approbation par l'Union européenne en 2009 :

- IFRS 1 " Première application des normes IFRS ", version révisée ;
- amendement à la norme IAS 27 " États financiers consolidés et individuels ", version révisée ;
- IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", version révisée ;
- amendements à IAS 39 " Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Eléments couverts éligibles " ;
- IFRIC 15 " Accords pour la construction d'un bien immobilier " ;
- IFRIC 16 " Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger " ;
- IFRIC 17 " Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires " ;
- IFRIC 18 " Comptabilisation des actifs reçus des clients ".

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations est en cours d'évaluation.

Le Groupe a appliqué par anticipation la norme IFRS 8 "Segments opérationnels" ; cette norme, qui remplace IAS 14, impose de présenter la performance financière et les segments opérationnels de l'entité tels qu'ils sont régulièrement examinés par la direction.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

Recours à des estimations et des hypothèses

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Principes de consolidation

Les états financiers de Rue du Commerce comprennent les états financiers de Rue du Commerce S.A. et de sa filiale Maxidome au 31 mars de chaque année, ceux-ci sont préparés sur la base des méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes et transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Rue du Commerce. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

La société consolidante est Rue du Commerce SA, 44/50 avenue Capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen cedex.

Les états financiers de la filiale sont établis à la même date de reporting que la société mère et en utilisant les mêmes méthodes comptables. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels, arrêtés au 31 mars 2009.

Les filiales sont consolidés à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle le contrôle n'est plus exercé.

Au 31 mars 2009, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
RUE DU COMMERCE SA	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	422 797 720	France	Société mère	Société mère	IG*
Maxidome SAS	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	492 829 569	France	100%	100%	IG*

(*) IG : Intégration globale

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce et de sa filiale est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables acquis, des passifs et passifs éventuels assumés.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis, cet excédent est immédiatement comptabilisé dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles créées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées, et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues. Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

Leur durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de perte de valeur chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle elles appartiennent. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour),
- des noms de domaine,
- des logiciels.
- des fonds de commerce et des marques

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

	Durée d'amortissement
Noms de domaine internet	Non amorti
Logiciels	1 an
Marque Top Achat	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

	Durées d'amortissement
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

Dépréciation des actifs corporels et incorporels

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test doit être effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les écarts d'acquisition ne génèrent pas des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des UGT ou au groupe d'UGT correspondant au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement, soit dans le cas de Rue du Commerce l'entité juridique consolidante.

La valeur d'utilité de ces unités ou regroupement d'unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités ou regroupement d'unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporelles et incorporelles amortissables, celles affectées à un écart d'acquisition sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements, ainsi qu'aux prêts, et sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dépôts et cautionnements font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement. Les prêts sont des actifs financiers dont la comptabilisation et le suivi des valeurs sont décrits ci-après.

Actions propres

Si le groupe achète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe, ni lorsqu'une dépréciation est constatée ou reprise.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes.

Elle correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Conformément aux principes IAS 2, la valeur des stocks en fin d'exercice (et donc le montant de la variation des stocks) a été corrigée pour tenir compte des éléments suivants :

- Escomptes obtenus de la part des fournisseurs
- Remises, rabais, ristournes, obtenus des fournisseurs
- Frais de transport sur achats

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur nette de réalisation.

Actifs financiers

La société classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : prêts et créances d'une part, actifs à la juste valeur par le résultat d'autre part. Au 31 mars 2009, le groupe ne possédait aucun actif financier comptabilisé dans la catégorie des investissements détenus jusqu'à échéance.

La ventilation des actifs financiers entre actifs courants et actifs non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis au coût amorti calculé à l'aide du taux de rendement effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Ils font l'objet d'un test de dépréciation en cas de d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par la société à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces actifs financiers comprennent notamment les valeurs mobilières de placement.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont ventilés entre passifs courants et passifs non courants en fonction de leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Les passifs financiers sont essentiellement constitués de dettes d'exploitation. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an. Leurs valeurs nominales peuvent être considérées comme très voisines de leurs coûts amortis.

A l'exception des emprunts résultant du retraitement des contrats de location financement, la société n'a aucun prêt ou emprunt.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les autres débiteurs sont des actifs non financiers. Le groupe apprécie à chaque clôture s'il existe une indication de perte de valeur pour chaque actif. En présence d'une telle présomption, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur nette comptable de l'actif devient inférieure à sa valeur recouvrable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les équivalents de trésorerie comprennent des SICAV monétaires qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Les découverts bancaires sont exclus des équivalents de trésorerie et classés au passif du bilan en emprunts et dettes financières courants.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources que le groupe devra probablement supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; il s'agit d'un passif éventuel.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'évènements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations

actuelles résultant d'évènements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, soit le montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

IAS 19 impose de provisionner les avantages accordés au personnel et qui lui sont versés à une date future, si ces avantages sont gérés dans le cadre de régimes à prestations définies. Dans le cas de Rue du Commerce, il s'agit de la provision pour Indemnités de Départ en Retraite.

Contrats de location

Les contrats de location-financement qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus locatifs. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Produits des activités ordinaires

Ventes de produits high-tech : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires :

- Le chiffre d'affaire de la régie est reconnu à terminaison de la prestation.
- En application des principes IFRS, les facturations par la société de chiffre d'affaires publicitaire à des fournisseurs dans le cadre d'accords cadres marketing ont été reclassées en diminution du prix d'achat des marchandises vendues. L'impact de ce reclassement *de compte à compte* pour l'exercice clos le 31 mars 2009 est de 1.724 milliers d'euros.

- De même, le chiffre d'affaires publicitaire facturé en échange de prestations publicitaires auprès du même partenaire est reclassé en moins de ces mêmes dépenses publicitaires. L'impact de ce reclassement *de compte à compte* pour l'exercice clos le 31 mars 2009 est de 836 milliers d'euros.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 18 : produit des activités ordinaires, la société a été amenée à identifier l'impact sur le chiffre d'affaires des éléments suivants :

- **Délai de rétractation** : la société accordant à ses clients un délai de rétractation de 15 jours, il a été tenu compte de la perte de marge potentielle pouvant résulter du retour de produits, dans le cadre de la mise en œuvre de cette faculté de rétractation.
- **Produits défectueux** : la société assure la réparation des produits défectueux pendant la période de garantie pour le compte de ses clients. Elle bénéficie des mêmes conditions de garantie auprès de ses fournisseurs. Toutefois, il arrive que dans certains cas le traitement des produits défectueux se traduise par un coût net pour la société :
 - quand il n'est économiquement pas rentable de faire réparer le produit – notamment dans le cas d'importations en provenance d'Asie,
 - lorsque celui-ci est abîmé mais a malgré tout été accepté en retour en provenance du client.

Conformément aux principes IFRS, la société calcule sur une base statistique le coût de ce service, pour les produits vendus mais non encore retournés.

- **Remboursement de la différence** : la société propose à ses clients le remboursement de la différence sur tous les produits du site, dans les 24 heures qui suivent l'achat. Le temps de traitement des demandes étant estimé à 1 semaine, la société a calculé l'impact de ce délai, sur une base statistique, ce service étant proposé depuis plus de 4 ans.

Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- § Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- § Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- § Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant de la non constatation de cette dette potentielle. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

4. Information sectorielle

2 segments sont désormais examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Ventes de produits High Tech
- Activité Galerie Marchande.

Compte de résultat sectoriel :

(en milliers d'euros)

12 mois 31/03/2009	High Tech	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	318 422	1 305		319 727
Ventes intersecteurs	0	0		0
Chiffre d'affaires	318 422	1 305		319 727
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	4 994	-2 769		2 225
Autres produits opérationnels			381	381
Autres charges opérationnelles			0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	4 994	-2 769	381	2 606
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			643	643
Coût de l'endettement financier brut			-60	-60
Autres produits financiers			175	175
Autres charges financières			-163	-163
RESULTAT AVANT IMPÔT	4 994	-2 769	976	3 201
Charges d'impôts			-1 081	-1 081
RESULTAT NET	4 994	-2 769	-105	2 120

(en milliers d'euros)

12 mois 31/03/2008	High Tech	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	308 844	243		309 087
Ventes intersecteurs	0	0		0
Chiffre d'affaires	308 844	243		309 087
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	6 157	-2 649		2 225
Autres produits opérationnels			0	0
Autres charges opérationnelles			0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	6 157	-2 649	0	3 508
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			458	458
Coût de l'endettement financier brut			-27	-27
Autres produits financiers			118	118
Autres charges financières			-53	-53
RESULTAT AVANT IMPÔT	6 157	-2 649	496	4 004
Charges d'impôts			-1 170	-1 170
RESULTAT NET	6 157	-2 649	-674	2 834

Bilan sectoriel :

(en milliers d'euros)

Exercice clos le 31 mars 2009

Actif	High Tech	Galerie	Non affecté	Total
ACTIF NON COURANT	860	0	1 418	2 278
ACTIF COURANT	37 061	2 208	23 959	63 228
TOTAL ACTIF	37 921	2 208	25 377	65 506

Passif	High Tech	Galerie	Non affecté	Total
CAPITAUX PROPRES	0	0	32 527	32 527
PASSIF NON COURANT	0	0	316	316
PASSIF COURANT	17 232	2 089	13 342	32 663
TOTAL PASSIF	17 232	2 089	46 185	65 506

(en milliers d'euros)

Exercice clos le 31 mars 2008

Actif	High Tech	Galerie	Non affecté	Total
ACTIF NON COURANT	287	0	1 182	1 469
ACTIF COURANT	32 634	346	23 739	56 719
TOTAL ACTIF	32 921	346	24 921	58 188

Passif	High Tech	Galerie	Non affecté	Total
CAPITAUX PROPRES	0	0	29 702	29 702
PASSIF NON COURANT	0	0	78	78
PASSIF COURANT	17 232	342	10 834	28 408
TOTAL PASSIF	17 232	342	40 614	58 188

5. Autres produits et charges**Autres produits**

	31-mars-08	31-mars-09
Subventions publiques	13	57
Autres produits	109	35
Total Autres produits	122	92

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

Frais de personnel

	31-mars-08	31-mars-09
Charges salariales	7 663	9 805
Charges sociales	3 424	4 323
Participation des salariés	0	438
Charges liées aux BSPCE et Stock-Options (cf note 13)	399	422
Total Frais de personnel	11 486	14 988

6. Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels sont relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis du fonds de commerce Topachat –Clust (voir 1.2) pour un montant de 381 K€.

7. Impôts sur le résultat

Le rapprochement entre l'impôt théorique sur le résultat et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant pour l'exercice clos au 31 mars 2009 :

	Avril 08 - Mars 09
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	3 202
Taux d'impôt	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 067
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 081
Ecart	-14

Décomposition de l'écart :

- Impôt relatif à des décalages permanents	-37
- Impact du retraitement des PMV sur actions propres	15
- Impact du retraitement des Stock-Options (IFRS 2)	-132
- Impact du retraitement des BSPCE (IFRS 2)	-9
- Autres impacts (*)	119
- Crédits d'impôt	44
- Contribution sociale sur les bénéfices	-15
Ecart	- 14

(*) : Principalement impact de l'excédent sur le coût d'acquisition Top Achat comptabilisé en résultat

L'impôt différé actif s'analyse par nature comme suit au 31 mars 2009 :

	31/03/2008	Impact sur résultat	31/03/2009
Reports déficitaires	347	-347	0
Différences temporaires fiscales	119	494	614
Différences liées aux retraitements	259	113	372
Total base	725	261	986
Impôts Différés Actifs	242	87	329
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

L'impôt différé passif s'analyse par nature comme suit au 31 mars 2009 :

	31/03/2008	Impact sur résultat	31/03/2009
Différences liées aux retraitements	0	-554	-554
Total base	0	-554	-554
Impôts Différés Passifs	0	-185	-185
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

Concernant Maxidome, il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé compte tenu du caractère incertain de récupération du déficit reportable (qui s'élève à 6 milliers d'euros au 31 mars 2009).

8. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives et des actions préférentielles convertibles remboursables à dividende non cumulatif dilutives).

9. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2008	91	15	2 443	2 458	743	1 861	2 604	206
Acquisitions (*)	0	6	833	839	84	594	678	22
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 mars 2009	91	21	3 276	3 297	827	2 455	3 282	228

(*) : dont 641 K€ de marque Top Achat

Amortissements

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2008	0	1	2 261	2 262	510	1 360	1 870	0
Dotations	0	0	266	266	169	381	550	0
Reprises	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 mars 2009	0	1	2 527	2 528	679	1 741	2 420	0

Valeurs nettes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2008	91	14	182	196	233	501	734	206
Au 31 mars 2009	91	20	749	769	148	714	861	228

L'écart d'acquisition se rattache à l'activité CD & CO (vente aux administrations et aux écoles). Cette activité est en forte croissance et a généré à fin mars 2009 un chiffre d'affaires de 29,2 millions d'euros.

Dans l'absence d'indice de perte de valeur, et suite au test de perte de valeur réalisé au titre de l'exercice, aucune dépréciation de cet écart d'acquisition n'a été constatée dans les états financiers au 31 mars 2009.

10. Stocks

	31/03/08	31/03/09
Valeur Brute	19 265	21 083
Provisions	(1 016)	(709)
Valeur Nette	18 249	20 374

11. Clients et autres débiteurs (courant)

	Brut 31/03/09	Depr.	Net 31/03/09	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/08
Créances Clients et rattachées	18 712	-1 968	16 744	16 300	444	0	14 385
Autres débiteurs et comptes de régularisation	5 424	0	5 424	5 424	0	0	4 391
Total créances de l'actif circulant	24 136	-1 968	22 168	21 724	444	0	18 776

Au 31 mars 2009, la balance âgée des créances clients et rattachées se présente comme suit :

	net 31/03/09	Non échéue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Créances Clients et comptes rattachées	16 744	12 428	1 422	845	643	107	1 299

Les créances à plus de 120 jours sont relatives pour moitié à des non respect d'échéances par des entreprises, et pour moitié à des impayés de la part des particuliers.

12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/03/08	31/03/09
Valeurs mobilières de placement	83	17 122
Disponibilités	19 611	3 564
Sous total	19 694	20 686
Emprunts court terme (découverts)	0	0
Trésorerie Nette	19 694	20 686

13. Capital émis et réserves

Capital social

Au 31 mars 2009, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur l'exercice se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
Au 31 mars 2008	10 994 023	0,25	2 748 505,75
Augmentation de capital (conversion de BSPCE)	95 725	0,25	23 931,25
Au 31 mars 2009	11 089 748	0,25	2 772 437,00

(1) en euros

Contrat de liquidité

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

A la date du 31 mars 2009, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 14.843 actions détenues en propre, valorisées 42 milliers d'euros, qui ont donné lieu à la constatation d'une dépréciation de 1 millier d'euros.

Dans le cadre de l'application des IFRS, ces actions ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (impact négatif sur les réserves de 40 milliers d'euros et impact négatif sur le résultat de 2 milliers d'euros). De la même manière, la dépréciation constatée dans les comptes individuels a été neutralisée.

Etablissement teneur de titres

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

Conformément à la norme IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions »), les deux plans de BSPCE décidés par l'assemblée générale postérieurement au 7/11/2002 ont été retraités (plan du 29/09/03 et plan du 30/09/04) et sont donc concernés par la première application de l'IFRS2.

Néanmoins, un quart des options attribuées en 2003 sont acquises avant le 1^{er} janvier 2005. Cette partie du plan 2003 n'a donc pas fait l'objet d'un retraitement en IFRS.

Juste valeur des bons attribués

Les justes valeurs des bons sont calculées selon le modèle de Black & Scholes. Il a été considéré que tous les bons seront systématiquement exercés à la fin de leur période d'exercice. La volatilité attendue est déterminée comme étant la volatilité historique de sociétés comparables au moment de la date d'attribution du plan.

Caractéristique des plans

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des plans de BSPCE au 31/03/09 :

	Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises destinés aux salariés	
	6 ^e tour	7 ^e tour
Date de l'assemblée	29/09/2003	30/09/2004
Date du Conseil	06/01/2004	28/01/2005
Nombre total de bons autorisés	326 200	276 400
Nombre total de bons restants au 31/03/08	107 305	122 185
Nombre de bons exercés pendant la période	95 725	0
Nombre de bons supprimés pendant la période	11 580	13 550
Nombre total de bons restants au 31/03/09	0	108 635
Nombre total de bons exerçables au 31/03/09	0	108 635
Période d'exercice des bons	<u>1^{ère} période :</u> du 29/09/04 au 29/09/05 <u>2^{ème} période :</u> du 29/09/05 au 29/09/06 <u>3^{ème} période :</u> du 29/09/06 au 29/09/07 <u>4^{ème} période :</u> du 29/09/07 au 28/09/08	<u>1^{ère} période :</u> du 30/09/05 au 30/09/06 <u>2^{ème} période :</u> du 30/09/06 au 30/09/07 <u>3^{ème} période :</u> du 30/09/07 au 30/09/08 <u>4^{ème} période :</u> du 30/09/08 au 30/09/09
Condition d'exercice des bons	<u>1^{ère} période :</u> 25% du nombre total de bons pouvant être souscrits <u>2^{ème} période :</u> 50% du nombre total de bons pouvant être souscrits <u>3^{ème} période :</u> 75% du nombre total de bons pouvant être souscrits <u>4^{ème} période :</u> 100% du nombre total de bons pouvant être souscrits	
Prix d'exercice des bons	3,07 €	11,25 €

Les bons sont acquis si le détenteur est toujours présent à l'ouverture de la période d'exercice.

Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées pour les plans datant du 29 septembre 2003 et du 30 septembre 2004 a été réalisée en utilisant le modèle de Black & Scholes. Les données utilisées dans le modèle sont les suivantes :

	Plan du 29.09.2003	Plan du 30.09.2004
Cours du sous-jacent	15,356 €	44,99 €
Prix d'exercice	12,285 €	44,99€
Volatilité	65%	65%
Taux sans risque	3,2%	3,3%
Maturité attendue	5 ans (égale à la maturité contractuelle)	5 ans (égale à la maturité contractuelle)
Dividendes attendus	0%	0%
Taux de sortie	15%	15%
Juste valeur de l'option	9,50 €	25,64€

Pour les plans de BSPCE, Rue du Commerce a considéré un taux de rotation du personnel de 15% basé sur des observations historiques.

La volatilité représente une mesure de la variation passée d'un prix ou de la variation attendue sur une période. Dans la mesure où il n'existait pas d'historique de cotation sur le titre Rue du Commerce pour les différentes dates d'attribution, la détermination de la volatilité s'est basée sur l'analyse de la volatilité historique de l'action d'une seule entreprise comparable et intervenant sur des marchés similaires.

Charges comptabilisées sur l'exercice

Le coût total des plans de BSPCE (juste valeur de l'option multipliée par le nombre d'actions concernées) est révisé à la clôture de chaque exercice en fonction des hypothèses de vesting et de turnover du personnel, afin de déterminer le nombre d'options qui est susceptible d'être exercé.

Etant donné le nombre d'options annulées durant l'exercice, la charge globale a été revue en fonction de ces annulations et répartie sur les exercices suivants en tenant compte des charges qui ont déjà été constatées. La charge globale s'élève maintenant à 1.416 K€ au 31 mars 2009.

Pour l'exercice clos le 31/03/04, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 77 K€.
 Pour l'exercice clos le 31/03/05, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 500 K€.
 Pour l'exercice clos le 31/03/06, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 510 K€.
 Pour l'exercice clos le 31/03/07, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 227 K€.
 Pour l'exercice clos le 31/03/08, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 75 K€.
 Pour l'exercice clos le 31/03/09, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 27 K€.

Plus aucune charge ne sera désormais comptabilisée aux titres des plans de BSPCE.

Options de souscription d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions »), les trois plans d'options de souscription d'actions autorisés par les Assemblées générales du 28/09/2006 et 27/09/2007 ont été retraités (plan des 03/10/2006, du 14/05/2007 et du 19/02/2008)

Juste valeur des options attribuées

Les justes valeurs des stocks options sont calculées selon le modèle de Black & Scholes. Il a été considéré que toutes les options seront systématiquement exercées à la fin de leur période d'exercice. La volatilité attendue est déterminée comme étant la moyenne de la volatilité historique de sociétés comparables et de la volatilité historique de Rue du Commerce.

Caractéristique des plans

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des plans de Stock-Options au 31/03/09 des 3 plans en vigueur :

	Options de souscription d'actions			
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	
Date de l'assemblée	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	
Date du Conseil	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	
Nb total d'options restantes au 31/03/08	75 000	217 500	106 000	
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2000	5 000	5 300	
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700	
Périodes d'exercice des options	-	-	-	-
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	
au	02/10/09	13/05/10	18/02/11	
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	
Condition d'exercice des options				
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites			
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	

Les options sont acquises si le détenteur est toujours présent à l'ouverture de la période d'exercice.

Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées pour les plans datant du 03 octobre 2006, 14 mai 2007 et 19 février 2008 a été réalisée en utilisant le modèle de Black & Scholes. Les données utilisées dans le modèle sont les suivantes :

Plan	n°1, 03/10/2007	n°2, 14/05/2007	n°3, 19/02/2008
Cours du sous-jacent	6,47	6,00	6,05
Prix d'exercice	6,90	5,88	6,06
Volatilité	72%	67,5%	57,5%
Taux sans risque	3,67%	4,30%	3,70%
Maturité attendue	6 ans	6 ans	6 ans
Dividendes attendues	0%	0%	0%
Taux de sortie	12%	12%	12%
Juste valeur de l'option	4,21	3,97	3,56

Charges comptabilisées sur l'exercice

Le coût total des plans de stock-options (juste valeur de l'option multipliée par le nombre d'actions concernées) est révisé à la clôture de chaque exercice en fonction des hypothèses de vesting et de turnover du personnel, afin de déterminer le nombre d'options qui est susceptible d'être exercé.

12.300 options ont été annulées durant l'exercice. La charge globale initiale s'élève à 1.111 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/07, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 45 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/08, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 324 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/09, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 395 K€.

Pour les exercices ultérieurs, et avant toute modification des hypothèses (notamment le nombre d'options encore susceptibles d'être exercées à la clôture des exercices concernés), la prévision des charges est la suivante :

- Exercice clos le 31 mars 2010 : 213 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2011 : 74 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2012 : 16 milliers d'euros

Ainsi, la charge comptabilisée au 31 mars 2009 au titre des options de souscription d'actions et des BSPCE s'élève à 422 K€.

14. Emprunts et prêts portant intérêt

A l'exception des emprunts résultant du retraitement des contrats de location financement, la société n'a aucun prêt ou emprunt au 31 mars 2009.

15. Provisions et dépréciations

	Provision pour litige	Provision pour risques et charges	Dépréciation des stocks	Dépréciation des clients	Dépréciation des autres créances
Au 31 mars 2008		70	1 015	1 305	0
Dotations		61	0	721	0
Reprises		0	-306	-59	0
Au 31 mars 2009		131	709	1 967	0

La provision pour risques et charges concerne les indemnités de fin de carrière qui représentent 131 K€ au 31/03/09.

Litige fiscal

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en oeuvre le recouvrement de la rectification de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert au 1 avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce disposant d'un délai s'achevant au 31 décembre 2009, aucune action n'a été intentée pour le moment contre l'administration fiscale. Des discussions sont en cours avec cette dernière.

16. Avantages du personnel

Plan d'intéressement des salariés au capital

Il n'existe pas, à l'exception des plans de BSPCE et de stock-options décrits en note 13 et de la participation légale, d'autre plan d'intéressement des salariés au capital.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour indemnités de fins de carrière est calculée, sur la base d'hypothèses actuarielles.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision au 31 mars 2009 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 4,00%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

- Retraite avant 2008, 40,00 années de service,
- Retraite en 2009, 40,25 années de service,
- Retraite en 2010, 40,50 années de service,
- Retraite en 2011, 40,75 années de service,
- Retraite après 2012, 41,00 années de service.

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 30 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de respectivement 3% et 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité à l'âge de départ à la retraite Table de turnover : l'application de taux de sortie défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

Tranches d'âge	Probabilité de présence
de 18 à 39 ans	20 %
de 40 à 49 ans	50 %
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 131 milliers d'euros au 31 mars 2009, soit une dotation de 61 milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 mars 2009.

Droit Individuel de formation

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 13.901 heures au 31 mars 2009.

Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction du Groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du Groupe s'élève au titre de l'exercice 2008/2009 à 358 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/09	31/03/09
Gauthier PICQUART – Président Directeur Général		
Rémunération Fixe	152 004	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 914	9 512
TOTAL	161 918	213 512
Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué *		
Rémunération Fixe	152 004	136 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 340	8 646
TOTAL	161 344	144 646

* Monsieur Patrick Jacquemin a quitté ses fonctions de directeur général délégué le 30 novembre 2008.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

De même, les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

17. Fournisseurs et autres créditeurs (courant)

	31/03/08 Net	31/03/09 Net
Emprunts court terme	67	0
Dettes Fournisseurs		
Fournisseurs	19 911	18 704
Fournisseurs, factures non parvenues	2 086	3 274
Total Dettes fournisseurs	21 997	21 978
Autres Créditeurs		
Personnel et Comptes rattachés	850	1 663
Sécurité Sociale et autres organismes	1 142	1 461
Etat – TVA	1 936	2 350
Etat – IS	0	1 174
Autres impôts et taxes	946	739
Autres dettes	1 470	3 273
Total Autres créditeurs	6 344	10 660

18. Engagements et éventualités

Engagements sur contrats de location-financement et contrats de location avec option d'achat

Le groupe a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Ces contrats ne comprennent pas de clauses de renouvellement ou de clauses d'options d'achat et d'indexation.

Ces contrats ont été retraités conformément aux principes régissant le traitement des contrats de location financement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, aucun nouveau contrat de location n'a été signé.

Au 31 mars 2009, les retraitements provenant de ces contrats de location se traduisent par les montants suivants :

Au 31/03/09	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur Nette
Location Autocom	88	-79	9
Location Serveurs	90	-90	0
Location Serveurs	118	-118	0

Autres engagements

Effets escomptés et non échus : néant

Avals et cautions reçus par le groupe : néant

Avals et cautions données par le groupe : néant

Engagements de paiement futurs	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
Engagement commerciaux	-	-	-
Obligations contractuelles			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	549	1 007	0
- Locaux à Aix (93)	61	0	0
- Locaux à Lyon (69)	16	29	0
- Locaux à Lyon (69)	26	0	0

Autres engagements reçus : Dans le cadre du rachat du fonds de commerce Topachat / Clust, Rue du Commerce a la possibilité de refacturer au cédant les frais de SAV encourus sur les ventes antérieures à la date de cession et jusqu'au 02 juillet 2009.

19. Effectif moyen salarié

	31/03/08	31/03/09
Hommes	134	160
Femmes	112	151
TOTAL	246	311
Contrats à durée indéterminée	208	248
Contrats à durée déterminée	38	63
TOTAL	246	311
Cadres	77	110
Employés	169	201
TOTAL	246	311

20. Informations relatives aux parties liées

La société Maxidome, acquise le 27 mars 2007, n'a eu aucune activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Sur l'exercice, il n'existe aucune:

- transaction intercompagnie entre Maxidome et Rue du Commerce,
- transaction avec les dirigeants des sociétés du groupe

21. Politique de gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du mois d'octobre pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : Pour l'exercice 2008 / 2009 ont ainsi été obtenues des crédits de campagne additionnels à hauteur de 10 millions d'euros pour LCL.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité, ni à un quelconque risque de taux d'intérêt.

Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

Risque de change

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2009.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Risque de crédit

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Gestion du capital

L'objectif principal du groupe en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir et ajuster la structure du capital, le groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Comme cela est indiqué dans le §13 ci-dessus, le groupe n'a aucun emprunt au 31 mars 2009.

22. Événements postérieurs à la date de clôture

Rachat d'actifs

RueDuCommerce a annoncé le 02 juillet 2009 avoir signé auprès de France Telecom e-commerce, filiale du Groupe France Telecom, un contrat en date du 30 juin 2009 portant sur l'acquisition d'actifs du site Alapage.com (adresse internet – URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage). L'intégration de cette acquisition sera effective au plus tard d'ici au 1^{er} septembre 2009.

A l'exception des faits mentionnés ci-dessus, il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise .et sur les états financiers clos au 31 mars 2009.

MICHEL HAAS

83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Stocks », 4 et 8 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.
- Votre société procède, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Clients et créances rattachées », 4 et 9 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 20 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS

ERNST & YOUNG Audit

Franck Sebag

MICHEL HAAS

83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Stocks » et 10 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.
- Votre société procède, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Clients et autres débiteurs », et 11 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 20 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS

ERNST & YOUNG Audit

Franck Sebag

Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Saint Ouen, le 20 juillet 2009

Monsieur Gauthier Picquart
Président directeur général et
Administrateur de Rue du Commerce

Monsieur Laurent Bertin
Directeur administratif et financier
de Rue du Commerce